

Réf: Dossier 181556

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRAORE AICHA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET,
QUARTIER ADJOUFFOU, FACE AU COLLEGE ATLANTIQUE,
Lot 19695, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRAORE AICHA TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES, COMMERCE GENERAL, ENTREPOSAGE, TOUT TYPE DE SERVICES AYANT UN LIEN DIRECT ET INDIRECT AVEC L'OBJET SOCIAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET, QUARTIER ADJOUFFOU, FACE AU COLLEGE ATLANTIQUE, Lot 19695, Ilot 134

Dirigeant(s) M TRAORE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02170 du 20/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14972/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

Pour Avis

Le CEPICI

